

Nantes, le 18 Janvier 2017

Salon international des techniques de production végétales à Angers

Les Pays de la Loire, 1ère région à signer une convention avec Interfel, l'interprofession des fruits et légumes frais

A l'occasion du SIVAL 2017, la Région des Pays de la Loire et Interfel, l'interprofession des fruits et légumes frais, ont signé un partenariat pour mieux avancer ensemble en matière de soutien à la consommation, de recherche et expérimentation, de formation et de développement de la production.

Aujourd'hui, la Région des Pays de la Loire a signé une charte d'engagement avec Interfel, devenant ainsi la première région de France signataire d'une convention avec l'Interprofession. Cet acte s'intègre pleinement dans la stratégie agri-alimentaire du Conseil Régional adoptée fin 2016, s'articulant autour des 4 axes : créer de l'emploi, faire rayonner nos savoir-faire, protéger nos agriculteurs et fédérer les filières.

L'objectif de cette convention avec Interfel est donc de soutenir clairement la consommation des fruits et légumes frais dans nos territoires. Cela passe par un double appui de la part de la Région : d'abord un appui aux initiatives prises par l'interprofession au sein des Pays de la Loire dans les domaines de la recherche, de l'expérimentation et de l'innovation ; ensuite un appui dans le domaine de la communication et de l'information autour du secteur des fruits et légumes.

C'est donc un engagement important que prend la Région auprès de l'interprofession grâce à cette convention en décidant de valoriser les métiers de la filière et de soutenir les démarches de qualité et de progrès mises en place par les professionnels.

« En Pays de la Loire nous souhaitons répondre aux attentes du consommateur en termes de produits « durables » afin de rester compétitifs sur le marché local, bien-sûr, mais aussi sur le marché export, où nous voulons renforcer le « chasser en meute ». Cela passe logiquement par le soutien aux filières et aux producteurs. C'est donc tout naturellement que nous sommes les premiers signataires de la charte d'engagements proposée par Interfel » a déclaré Lydie Bernard, vice-présidente du conseil régional chargée de l'agriculture, l'agro-alimentaire, forêt, pêche et mer, à l'issue de cette signature sur le Salon mercredi.

Plus d'informations sur la Stratégie agri-alimentaire des Pays de la Loire :

http://www.paysdelaloire.fr/no_cache/actualites/actu-detaillee/n/creer-rayonner-protéger-federer-4-axes-pour-des-actions-concrettes/

CONTACT PRESSE

Rannou Séverine : severine.rannou@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 63 – 06 48 28 02 56

LA RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE S'ENGAGE

à soutenir la filière des fruits et légumes frais : pour un partenariat renforcé



UNE FILIÈRE À L'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS ET DES ATTENTES SOCIÉTALES

Les consommateurs sont de plus en plus exigeants en termes de qualité gustative, de traçabilité et d'origine, de respect de l'environnement et de sécurité sanitaire des produits. Pour adapter la production et les métiers à ces nouveaux défis, l'Interprofession des fruits et légumes frais (INTERFEL) a réalisé en 2015-2016 des efforts sans précédent depuis sa création, il y a quarante ans, en prenant 9 engagements de filière présentés lors des assises des fruits et légumes frais. Cela l'a conduit notamment à assumer pour la première fois et à hauteur de 14 millions d'euros le financement du centre technique de la filière (CTIFL).

UN TRAVAIL CONSTANT POUR OFFRIR LES MEILLEURS PRODUITS

Les investissements actuels et à venir visent à améliorer les systèmes de production, de commercialisation et de distribution pour s'adapter à des produits et à un contexte en forte évolution. Soucieuse de préserver l'environnement et de satisfaire pleinement les consommateurs, INTERFEL s'engage à mettre œuvre des moyens et des outils à disposition des professionnels pour renforcer la qualité et la diversité des fruits et légumes, tout en assurant un avenir économique à la filière ainsi qu'une production en quantités suffisantes.

DES MÉTIERS VARIÉS AU SEIN D'UNE FILIÈRE ENGAGÉE

Répondant aux nouveaux défis logistiques, environnementaux et sociétaux, les métiers de la filière évoluent et exigent plus que jamais de mobiliser des compétences et savoir-faire pointus. Fragiles, périssables et météo-sensibles, les fruits et légumes frais nécessitent un cycle de développement et de commercialisation spécifique qui explique le fort ancrage territorial des métiers, favorisant ainsi le développement économique et l'emploi local.

UNE VOLONTÉ DE MIEUX INFORMER

Tous les progrès en termes de recherche et d'expérimentation sont diffusés largement avec comme objectif de renforcer la transparence et la clarté de l'information transmise aux opérateurs de la filière et au grand public. INTERFEL est en effet convaincue qu'une meilleure information est la solution pour soutenir la consommation et promouvoir notamment le rôle des fruits et légumes dans l'équilibre alimentaire auprès des plus jeunes.

POUR AVANCER ENSEMBLE...

L'interprofession ne pourra pas atteindre ses ambitions sans une collaboration resserrée avec l'ensemble des décideurs publics et en priorité avec les régions.

INTERFEL appelle de ses vœux la mise en place d'un partenariat renforcé avec le Conseil régional pour :

- Soutenir la consommation des fruits et légumes frais dans la région ;
- Appuyer les initiatives prises par l'interprofession au sein de la région tant en matière de recherche et expérimentation que d'information sur le secteur des fruits et légumes ;
- S'engager à valoriser les métiers de la filière au niveau régional ;
- Soutenir les démarches de qualité et de progrès mises en place par les professionnels.

Le détail de chaque partenariat sera précisé et validé au cas par cas avec chaque région.



Interfel

Bruno DUPONT, Président d'Interfel

Conseil régional Pays-de-la-Loire

Association interprofessionnelle des Fruits et Légumes frais • 19 Rue de la Pépinière - 75008 Paris - www.interfel.com